

Édito du maire

Chères Landiranaïses, chers Landiranaïses,

Combien de fois, lorsque j'étais enfant, ai-je entendu cette phrase de la bouche de mes parents ou de mes proches : « Dis Merci » ? Probablement quotidiennement, comme tout le monde ...

Cela était dit non seulement pour nous rappeler l'une des règles de base de la politesse mais aussi pour nous faire prendre conscience que dire « merci » exprime une forme de reconnaissance, de gratitude pour tout bienfait reçu, ne fut-ce qu'un compliment.

Or, à la lumière d'événements survenus pendant l'été, je n'ai pu m'empêcher de me remémorer cela à entendre les propos de certaines personnes.

Aussi même s'il n'est absolument pas question de remettre en cause le devoir de solidarité à l'égard des plus démunis qui relève de la responsabilité collective – et du devoir de chacun dans la mesure de ses possibilités cela va sans dire –, ne devrait-on pas, parallèlement à cette obligation qui est la nôtre, apprendre aux bénéficiaires des aides, – et pas seulement à nos enfants – que dire « merci » n'est pas uniquement histoire de bonnes manières, que cela est le juste retour de l'affirmation de la prise de conscience de l'effort collectif ; l'expres-

sion dans sa plus grande simplicité d'une forme de gratitude qui devient la base d'un échange constructif entre les acteurs aidé/aidant.

Car le « *Tout m'est dû et je ne dois rien à personne* » et le « *Je n'ai pas à dire merci puisque j'ai le droit de...* », comme j'ai pu l'entendre, ne me paraissent pas être le meilleur chemin pour construire un monde solidaire.

Bien à vous.
Jean-Marc Pelletant

Incivilités



Ceci est une poubelle, ou une « bellepou » pour ceux qui préfèrent, il suffit de mettre vos débris dedans et non pas autour !

Encore et toujours, nous déplorons sur le parcours de santé et aux alentours du stade des dégradations : table en bois brûlée en son centre, panneau d'affichage renversé, grillage du stade régulièrement coupé, clôture détruite, débris éparpillés intentionnellement autour de la poubelle.

Les cantonniers doivent réparer les dégâts causés, remplacer le matériel, nettoyer les immondices laissés par des personnes peu soucieuses des équipements collectifs. Pendant ce temps, ils ne peuvent pas se consacrer aux travaux prévus et utiles pour la commune. Sans compter les frais engendrés que chacun de nous paie ...

Sommaire

2 à 4 Vie municipale : Du nouveau à la bibliothèque ! - Aux Arrougeys : réunion de quartier - Sous le ciel de Landiras : les travaux - Quelques décisions du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2010

5 & 6 Cadre de vie : Les actions du CCAS - Mise en place du Réseau Public Départemental d'Aide à Domicile - Coups de pouce pour les jeunes - Des économies tout au long de l'année ...

7 Vie associative : *Clan d'œil* - Informations du *Rayon Vert - Vivre Ensemble* - La fête à Menon - Appel : du tennis, pourquoi pas ?

8 Pratique - Divers : Le vide grenier - Résultats du concours des maisons fleuries été 2010 - À savoir

AGENDA

► **6 novembre :** fête d'Halloween, organisée par l'APE

► **11 novembre :**

- à 11 h, cérémonie commémorative devant le monument aux morts
- à 11 h 30, remise des récompenses aux jeunes diplômés, remise des médailles du travail

► **18 novembre :** repas « Poule au Pot », organisé par *Le Rayon Vert* à la salle des fêtes, animation par « Les Histrions de Pessac »

► **26 novembre :** assemblée générale, association *Jardin de Tomates*

► **18 décembre :** à 14 h 30, arbre de Noël du CCAS, salle des fêtes avec le spectacle *Les Brigands de Cartoon*

► **19 décembre :** 12 h : repas du CLAAAL, salle des fêtes

► **6 janvier :** vœux de la municipalité aux Landiranaïses

► **7 janvier :** galette des rois, organisée par l'APE, salle des fêtes

► **8 janvier :** assemblée générale, association *Le Rayon vert*, salle des fêtes

Du nouveau à la bibliothèque !

Depuis le 1^{er} juillet, la bibliothèque de Landiras fait partie du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes de Podensac : *PRIMEVER* (Pour un Réseau Intercommunal Multimédia Entre Vignobles et Rivières).

Rassemblées *Au pied de mon arbre* de septembre à février, les bibliothèques vous proposent des activités, des créations, autour du thème de l'arbre. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour :

- une ballade commentée du parc Chavat à Podensac, en partenariat avec l'association *Histoire, Fontaines & Vieilles*

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Marion Roche, responsable de ce nouveau réseau des bibliothèques au : **05 56 76 38 17**, ou par courriel : **mediatheque@cc-podensac.fr**.

N'hésitez pas à consulter le blog des bibliothèques sur **biblioblog.free.fr**, pour connaître le calendrier des activi-

Pierres Podensacaises, les mardis 5 et 12 octobre à 17 h, auprès de M. Baudis (05 56 27 09 63 ou par courriel : **cocokc@hotmail.fr**).

- la découverte de la forêt galerie avec Barry Birne, le samedi 9 octobre. Rendez-vous devant la mairie de Budos à 9 h 30. Cette année encore, les classes sont reçues pour l'emprunt de livres ou dans le cadre d'ateliers de lecture et d'écritures.

Les bébés lecteurs sont toujours les bienvenus, accueillis par Françoise les jeudis matin, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

tés proposées et exprimer vos idées sur ces manifestations.

Et toujours pour venir à la bibliothèque à Landiras : **05 56 62 07 15**, les horaires restent inchangés :

Mardi : 17 h à 19 h - Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Vendredi : 16 h 30 à 18 h - Samedi : 10 h à 12 h

Aux Arrougeys : réunion de quartier

Une vingtaine d'administrés sont venus participer à la réunion de quartiers qui regroupait les Arrougeys, les Cabiros, les Loups, Pelote et La Junqueyre. Elise et René Trénit avaient mis leur hangar à la disposition de la municipalité au cas où le mauvais temps menacerait de déranger la rencontre.

Mais le soleil a bien voulu honorer le débat qui, tout en restant courtois, n'en a pas moins été animé.

Des quartiers un peu éloignés du centre bourg, des habitants qui se sentent parfois oubliés et des questions de confort de vie qui se posent : l'assainissement et le gaz de ville, c'est pour quand ?

Pour l'assainissement, Monsieur le Maire est conscient du problème, les prochains quartiers raccordés à la station d'épuration seront sûrement ceux-là ; faut-il encore que des financements croisés puissent être de nouveaux réalisés afin d'atténuer le coût de ce nouveau réseau.

Quant au gaz de ville, c'est moins l'affaire de la commune que celle de GDF, mais la municipalité va renouveler la démarche.

M. le Maire pense plus facilement obtenir une boîte aux lettres de La Poste (mais encore...rien n'est sûr) ou de faire en sorte que les bas côtés de la voirie soient mieux entretenus.

Le gros point noir est la vitesse de circulation sur la route départementale qui traverse les Arrougeys : problème posé aux instances départementales par les différents maires de la commune et toujours sans solution.

Tout le monde reconnaît par contre que l'aménagement du carrefour est une bonne chose : il a malheureusement fallu plusieurs accidents graves pour en arriver là.



Le point le plus sensible est aux Loups, il s'agit de la « bêche à eau » servant de protection incendie pour le nouveau lotissement et placée à proximité des autres habitations du quartier.

La sécurité est certes sa raison d'être, mais chacun pense que d'autres solutions existaient pour traiter le sujet.

Mais y a-t-il vraiment sécurité ? Les habitants des Loups n'en sont pas persuadés. Eux qui jusqu'à ce jour n'ont pas été autant protégés contre l'incendie se retrouvent dans la crainte de l'inondation sous 120 m³ d'eau sécuritaire !

Sous le ciel de Landiras

► Aménagement de chemins ruraux

La piste desservant le quartier du Bourdieu sera revêtue par un bi-couche jusqu'au droit des maisons.

À Petit Boiste, à l'endroit de l'embranchement du chemin rural allant à Reney, un aménagement du carrefour sera réalisé pour permettre aux véhicules de ramassage des ordures ménagères de faire demi-tour sans encombre.

Toujours à Petit Boiste le goudronnage de la piste de Loumiat sera prolongé jusqu'au croisement de la piste de La Fond de la Plat.

► À l'école

Les vacances scolaires sont régulièrement l'occasion de travaux de remise en état des bâtiments. Cette année encore des nouvelles teintes ont rafraîchi l'école maternelle : une classe a été repeinte ainsi que la façade côté cour. Les boiseries des préaux de la maternelle et du restaurant scolaire qui avaient perdu de leur lasure ont repris un peu d'éclat.

Du côté de l'école primaire, ce sont deux classes réhabilitées qui ont permis une rentrée scolaire dans de meilleures conditions. Pour ces deux classes, un doublage des parois a été réalisé afin de parfaire l'isolation mais aussi d'en finir avec le salpêtre ; le sol a été repris pour plus de confort ; l'électricité et l'éclairage mis aux normes. Le verre armé des deux verrières de la cour de récréation avait donné des signes d'urgence depuis les dernières tempêtes.

Près de 60 ans de service à abriter l'entrée en classe des élèves, mais les intempéries ont fait leurs dégâts ; le verre armé est désormais remplacé par un verre transparent incassable.

Merci aux entreprises qui ont su travailler dans un temps record ainsi qu'au personnel communal qui intervient chaque fois pour les touches finales.

► Au cimetière

La réhabilitation du mur côté Ouest est terminée et celle du mur côté Nord-Est en cours. L'association *Adichats*, chargée des travaux, est obligée de déplacer les objets funéraires des tombes et des caveaux, mais elle veille ensuite à leur remise en place et à la propreté des lieux. Le mur consolidé, les pierres et les débris ne tomberont plus ; les familles auront plus de facilité à maintenir en état les sépultures.

Attention ! 31 décembre 2010 : date limite d'inscription sur les listes électorales pour les nouveaux habitants.

les travaux

► À l'église

La deuxième tranche des travaux est en cours de réalisation.

C'est d'abord la finition de l'extérieur avec la rénovation de la toiture du bas-côté Sud et le ravalement des façades des deux bas-côtés.

Début 2011, l'échafaudage regagnera l'intérieur pour des travaux sur les plafonds et les murs de la nef et des bas côtés.

► Bâtiment Dagut

De lourds travaux de réfection de la toiture ont été réalisés pour mettre ce bâtiment hors d'eau. Ils ont entraîné, certains jours, une interdiction de circulation sur la rue Saint-Martin : la municipalité et l'entreprise remercient les riverains et les usagers de cette rue de leur compréhension.

► Travaux de la Communauté de communes sur chemins ruraux et voiries communales revêtus

Nous attendons avec impatience que la Communauté de communes réalise les travaux prévus pour cette année sur : Manine, Le Roy (Pitchou), Menon (rue de la Fontaine), Reney et enfin, route de Boiste, du carrefour de la rue H. Laval au pont de la Mouliasse. Ce dernier tronçon étant concerné par les travaux d'enfouissement d'ERDF, il est possible que les travaux de voirie soient reportés en 2011, à l'exception de la réparation du pont sur la Mouliasse qui aura normalement lieu cette année.

Les travaux d'enfouissement moyenne tension d'ERDF du Pitchou à Larrigade, commencés en mai 2009, devraient se terminer courant 2011.

► Renforcement électrique réseau basse tension

À Grand Boiste, le renforcement du réseau basse tension est terminé (dépose des fils nus, remplacés par du câble T150). Le projet ERDF d'enfouissement réseau moyenne tension de Boiste à Artigues est déjà bien avancé.



► Renforcement du réseau basse tension suite à la tempête Klaus par le Syndicat d'électrification (SDEEG)

Au Druc, le remplacement des fils nus par du câble torsadé T70 est terminé : le réseau alimentant la Couleyre et le Carpoula depuis le transformateur de la Couleyre est ainsi sécurisé.

Vers Batsères, au lieu-dit Tanon, c'est aussi chose faite, la restructuration du réseau a consisté à déplacer la ligne, poser un câble torsadé T70 à la place des fils nus et déposer le réseau traversant en partie une propriété viticole (poteau béton

datant de 1937).

Du côté du Gourgouille, en raison de la configuration du terrain et de l'exposition du futur tracé, le choix de l'enfouissement a été retenu et réalisé afin de sécuriser le poste de Batsères.

Il restera à sécuriser le départ du Lucat par un nouveau tracé qui évitera la forêt. Enfin, nous espérons que pour l'année 2011, ERDF effacera le réseau HTA (moyenne tension) allant du Ruisseau du Pin vers Batsères, le Tuco Blanc et Lacapère.

► Éclairage public

La deuxième tranche de Menon vient de se terminer. À ce jour, il ne reste plus que la dépose des anciens réseaux d'éclairage public et de France Télécom.

À l'entrée du Ruisseau du Pin un candélabre supplémentaire a été implanté face au nouvel abri bus afin d'en sécuriser l'accès.

► Rue Henri Laval

Le maître d'œuvre des travaux de réfection voirie, trottoirs, réseau pluvial vient d'être désigné, il s'agit du bureau d'étude Azimut.

Les études sont déjà bien avancées ; la demande de validation des largeurs de route et de trottoirs a été transmise au Conseil général.

Une réunion publique avec les riverains de la rue Henri Laval et de la rue des Frères Bordes aura lieu, avant le début des travaux, pour présentation et consultation du projet ; les riverains et les usagers de cette rue devront s'armer de patience car cet aménagement se terminera certainement au cours de l'été 2011.



Quelques décisions du Conseil municipal du 1^{er} juillet 2010

► Signature du marché pour travaux de voirie communale non déléguée

Une consultation d'entreprises a été organisée pour la réalisation de travaux sur la voirie communale non déléguée à la Communauté de communes.

C'est la société SCREG qui a été retenue pour un coût de 10 961,34 € TTC et pour une prestation consistant aux reprofilage, compactage, réalisation d'un bicouche sur le chemin rural n° 62 du Petit Boiste et sur le chemin rural n° 70 du Bourdieu, ainsi que la création, au Petit Boiste, d'une aire de retournement pour véhicule de service.

► Fonds départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC)

La dotation globale accordée par le Conseil général au Canton de Podensac s'élève à 173 052 €, somme répartie en totalité auprès des 13 communes du canton sans attribution à la CdC.

La dotation affectée à la commune de Landiras s'élève à 12 891 €. Le conseil municipal décide d'utiliser cette somme au financement de travaux programmés au groupe scolaire : aménagement de deux classes, réparation des verrières de la cour, peintures extérieures de la maternelle et du restaurant scolaire.



► Signature du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration de la rue Henri Laval et lancement de la consultation pour la réalisation des travaux

Parmi les quatre cabinets ayant répondu à cette consultation, il s'avère que la société Azimut Ingénierie de Portets, dispose des meilleures références en termes de réalisations et propose le taux de facturation le plus bas. Il est donc retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de la rue Henri Laval ; l'enveloppe financière prévisionnelle du projet s'élève à 372 000 € HT.

L'avis d'appel public à la concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée sera lancé pour ces mêmes travaux.

► Lancement d'une consultation pour les travaux de VRD (voies et réseaux) rue Roger Dagut

En octobre 2006, la commune s'est engagée à réaliser les voiries et réseaux divers de desserte afin de permettre la réalisation de sept logements par la société Aquitanis. Une mise en concurrence dans le cadre d'une procédure adaptée sera lancée pour retenir l'entreprise chargée de ces travaux.

► Consultation de cabinets d'études pour diagnostic « accessibilité aux personnes handicapées »

La loi impose qu'un diagnostic soit établi afin que des travaux de mise en conformité de tous les équipements relevant du public soient réalisés avant le 1^{er} janvier 2015.

Une consultation est lancée pour signer une convention de maîtrise d'œuvre avec un cabinet compétent dans le cadre de la réalisation de ce diagnostic.

► Lancement de consultation pour un bureau d'étude CAE et CAB 2. Adoption des cahiers des charges

Madame Van Der Elst du CAUE 33, en concertation avec les comités de pilotage de la convention d'Aménagement École et la convention d'Aménagement de Bourg n° 2, a établi les deux cahiers des charges pour l'étude préalable à chaque convention.

Une consultation sera organisée afin de désigner le bureau d'études habilité à effectuer conjointement les deux études.

► Lancement d'une consultation pour la maîtrise d'œuvre de travaux d'assainissement

Des travaux de réhabilitation sont nécessaires sur le réseau d'assainissement public de la commune au niveau de la rue Henri Laval et du collecteur de la Mouliasse. L'enveloppe financière prévisionnelle de ces travaux se monte à 142 000 € HT. Une consultation de cabinets d'ingénierie sera organisée ; une convention de maîtrise d'œuvre sera signée avec le cabinet retenu. Les marchés de travaux pourront ensuite être signés avec les entreprises retenues pour la réalisation des travaux, aux termes d'une mise en concurrence.

► Signature d'un protocole transactionnel avec Eiffage

Suite aux travaux d'aménagement des places en 2005-2006, de nombreuses anomalies sont apparues : ravinement du revêtement autour de l'église, carreaux de carrelage éclatés, fissure du carrelage et de l'enduit avec coulures de moisissures sur la fontaine. La commune a sollicité une mesure d'expertise judiciaire pour régler ces litiges avec l'entreprise.

Après négociation avec l'entreprise Eiffage et, en concertation avec l'avocat de la commune, un protocole transactionnel a été élaboré : l'entreprise s'engage à réaliser les travaux nécessaires afin de remédier à ces anomalies en mettant un terme au litige avec la commune ainsi qu'à la procédure judiciaire engagée par elle.

► Restauration du tableau de l'église Saint-Martin

Le conseil municipal décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage à l'association Les Amis de l'Eglise Saint-Martin pour la restauration du tableau de Saint-Blaise.

► Versements de subventions

Une subvention de 1 200 € est versée à l'association *Culture en Petite Lande* pour l'organisation du concert de *Gric de Prat*, le 12 juin, dans l'Église Saint-Martin.

Une subvention complémentaire de 1 500 € est versée au comité de jumelage Landiras-Dippach pour l'accueil des Luxembourgeois du 22 au 24 Mai 2010.

Une subvention de 500 € est versée à l'Amicale des Pompiers de Cabanac-Villagrains dans le cadre de l'organisation du bal du 13 juillet.

Les actions du CCAS

Outre les aides financières accordées aux personnes en difficulté, la distribution hebdomadaire de colis alimentaires ou de bons d'achat pour les plus démunis, le CCAS de Landiras participe activement à la vie sociale de notre commune.

Ses actions sont parfois mal connues. Aussi nous tenons à vous les énumérer :

- **adhésion au réseau public départemental d'aide à domicile (RPDAD)**, réseau qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011 ;
- **adhésion à l'UNCCAS**, suite à l'adhésion au réseau ;
- **affiliation au CRECSU** (Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel) afin que le CCAS puisse recevoir ce moyen de paiement (chèque emploi service), délivré par les caisses de retraite au titre de la prestation d'aide à domicile ;
- **participations financières pour la formation de jeunes au BAFA**, sous condition de ressources de la famille ;
- **participations financières aux bénéficiaires de la téléassistance** pour lesquels le CCAS a passé une convention (Présence Verte, PREVI-FIL, S2G France) ;
- **mise en place des ateliers du bien vieillir** proposé par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires), avec une participation financière pour les participants, sur les frais d'inscription ;
- **secours d'urgence suite à des événements graves ou exceptionnels** ;
- **versement de subventions à des organismes à caractère social** (Croix Rouge française, Restos du Cœur, Secours catholique, Secours populaire, association *Vie Libre*, association *Unis Vers*, association *Prado 33*) ;
- **élaboration d'un règlement intérieur pour l'aide à domicile**, définissant les droits et les devoirs des bénéficiaires et de leurs familles, des aides ménagères et du CCAS, prescripteur de service ;
- **organisation annuelle de l'arbre de Noël pour les enfants de la commune**.

Mise en place du Réseau public départemental d'aide à domicile

L'Union départementale des CCAS de la Gironde s'est engagée, avec l'aide du Conseil général à créer, à compter du 1^{er} janvier 2011, le premier réseau de ce type en France.

Le but principal décliné par l'UDCCAS est d'apporter des réponses de qualité aux bénéficiaires de l'aide à domicile (personnes âgées et handicapées) et de soutenir le personnel, en incitant les CCAS à être à leur écoute, en planifiant, par exemple, des réunions d'information et en proposant des formations.

Depuis la fin de l'année 2008, des réunions de travail se sont déroulées entre le personnel administratif des CCAS, les élus, les représentants de l'UDCCAS et du Conseil général afin d'avancer dans la construction de ce réseau.

La première étape de l'UDCCAS a été de constituer en son sein, en novembre 2009, une branche médico-sociale et de créer une commission afin de coordonner son action.

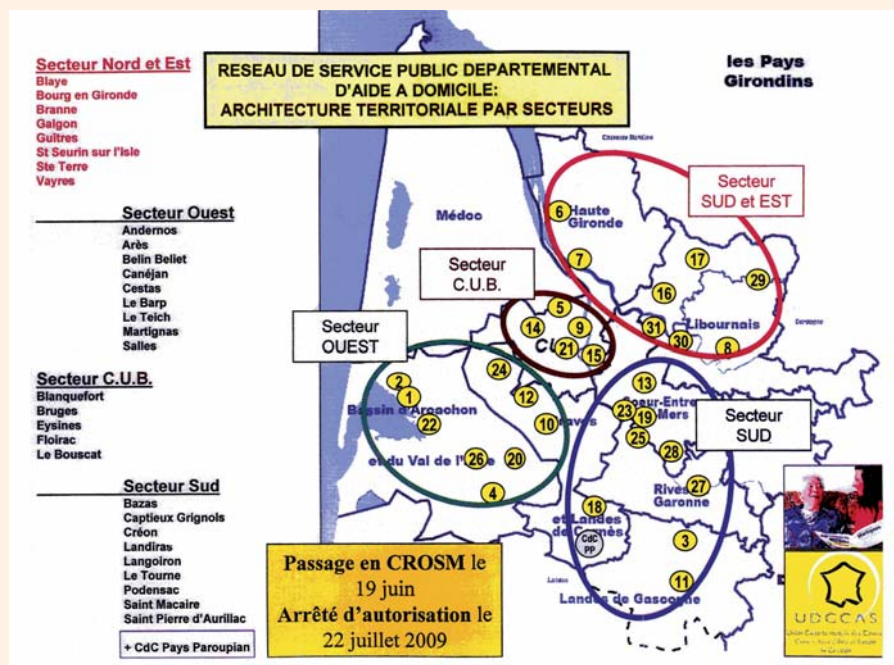
Ensuite, différents thèmes ont pu être traités ou sont toujours en discussion, dont :

- la formation,
- l'organisation du temps et des déplacements,
- le plan de communication,
- le cahier des charges du système d'information,
- la construction du budget 2011.

Le budget 2011 du RPDAD a été construit en consolidant l'ensemble des comptes administratifs 2009 des CCAS et en prenant en compte l'évolution de l'activité future, des charges afférentes, du cahier des charges du Conseil général.

Le réseau est composé de quatre secteurs géographiques (Ouest, Est et Nord, Sud, CUB), dont vous trouverez le détail sur la carte ci-dessous.

On nous dit que ce réseau garantira un meilleur service à nos concitoyens, contraints de l'utiliser. Mais à quel coût ? Il sera plus élevé que celui pratiqué actuellement. De ce fait notre gestion devra être plus rigoureuse et le service rendu à la hauteur de ce que nous devons apporter. De nouvelles mesures seront mises en place. Elles permettront de garantir un service de qualité.



Étude des besoins gérontologiques

Début janvier 2010, l'enquête auprès des bénévoles a été bouclée, et nous en attendons avec impatience les résultats qui nous permettront de mieux cerner les besoins de nos aînés. Ils ont été présentés lors d'une réunion publique à Barsac

quelques jours après que nous ayons bouclé notre journal. Aussi, nous vous donnons rendez-vous dans le prochain numéro du LIEN (parution vers le 15 janvier 2011) pour vous faire part des résultats et des grandes lignes de l'étude.

Coups d’pouce pour les jeunes

Comme chaque année, le Conseil régional d’Aquitaine peut apporter des aides financières, sous certaines conditions, aux familles dont les enfants s’inscrivent pour la première fois dans un lycée aquitain. Il existe quatre types d’aides :

- **le Coup d’Pouce scolarité**, pour les lycéens inscrits pour la première fois en :
 - 2^e année d’enseignement général et technologique,
 - 1^{ère} année de CAP, BEP, BAC PRO en 3 ans,
 - unité pédagogique d’intégration (UPI),
 - pôles relais insertion (PRI).

Montant de l’aide : 170 € pour les élèves bénéficiaires de l’allocation de Rentrée scolaire, 90 € pour tous les autres.

- **le Coup d’Pouce pro**, pour les lycéens inscrits pour la première fois en 1^{ère} année de formation professionnelle ou technologique :
 - 1^{ère} année de certains CAP et CAPA,
 - 1^{ère} année de certains BAC PRO et STI,
 - 1^{ère} année de certains BTn, BT, BTA et classes d’adaptation,

– Seconde hôtellerie.

L’aide varie en fonction des coûts réels d’acquisition de l’équipement nécessaire à la scolarité (3 niveaux : 245 € - 115 € - 50 €).

- **le Coup d’Pouce culture**, pour les lycéens s’inscrivant pour la première fois dans un lycée aquitain et dont la famille bénéficie de l’allocation de Rentrée scolaire.

L’aide est la suivante :

- un chéquier nominatif permettant de profiter de réductions pour l’achat de places de cinéma,
- 5 chèques cinéma d’une valeur de 4 € chacun,
- 2 chèques librairie d’une valeur de 10 € chacun pour l’achat de livres et CD hors livres scolaires.

Inscriptions avant le 14/11/2010

Renseignements au 05 57 57 73 73 ou www.coupsdepouce.aquitaine.fr.

Rentrée scolaire

270 élèves ont fait leur rentrée scolaire 2010-2011 à Landiras.

Les tout petits étaient 30 à faire leur première rentrée : un début de parcours pour le moment heureux. Les enfants ont été répartis en 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires (moyenne de 28 élèves par classe).

À midi ils sont environ 210 à profiter du restaurant scolaire.

Quatre nouvelles maîtresses ont été affectées, la municipalité est heureuse de les accueillir et souhaite qu’elles travaillent dans de bonnes conditions.

- M^{me} Christine Croner : CM2
- M. Philippe Patrouilleau : CE1-CM2
- M^{me} Nathalie Costecalde : CM1
- M^{me} Cécile Obry et M^{me} Emmanuelle Cante : CE2
- M. Fabien Humblot : CE1
- M^{me} Stéphanie Depuydt : CP
- M^{me} Laetitia Estrella : grande section + CP
- M^{me} Isabelle Miramont et M^{me} Sylvie Sibiril : moyenne section
- M^{me} Delphine Vinquier et M^{me} Karine Ardiller : moyenne section
- M^{me} Hélène Parisot : petite section

Des économies tout au long de l’année

La crise économique que nous vivons, nous contraint à dépenser moins. Mais dans notre vie quotidienne faisons-nous toujours les gestes nécessaires pour cela ? Voici quelques pistes à découvrir ou redécouvrir afin de réaliser quelques économies non négligeables.

(Source : magazine *Pleine Vie*)

► Maison, jardin : halte au gaspillage

- Privilégions les douches. En moyenne, il faut 200 l d’eau pour remplir une baignoire et 60 l pour prendre une douche.
- Surveillons les fuites d’eau goutte à goutte.
- Prévoyons un tarif électrique adapté. En passant au mode « heures creuses », le kWh coûte 40 % de moins 8 h / jour.
- Remplaçons les ampoules classiques. Les ampoules basse consommation coûtent 3 à 4 fois plus cher mais durent 6 à 7 fois plus et consomment 5 fois moins.
- Halte aux halogènes. Un seul consomme presque autant que toutes les ampoules d’une maison de 100 m².
- Bannissons la position veille des appareils électriques (hi-fi, télé...)
- Dégivrons le réfrigérateur tous les mois. Une couche de givre de 4 cm double sa consommation.
- Isolons le chauffe-eau.
- Réduisons la température de notre habi-

tation, un degré de moins par exemple.

- Isolons nos fenêtres.
- Récupérons l’eau de pluie. En mettant des bidons sous les gouttières.

► Maîtrisons notre budget sans réduire notre train de vie

- Buvoons de l’eau du robinet.
- Privilégions les aliments en promotion.
- Utilisons des piles rechargeables.
- Envoyons notre courrier au tarif lent (0,53 € par timbre) pour les paiements des factures, de la déclaration d’impôts.
- Souscrivons aux cartes gratuites des grands magasins. Des réductions peuvent être accordées pour de gros achats.
- Privilégions le matériel d’occasion dans certains cas.
- Achetons pendant les soldes, par exemple les cadeaux de Noël.

► Quelques astuces pour les dépenses de santé et de loisirs

- Choisissons la mutuelle la mieux adaptée à notre situation.
- Pensons à l’examen de santé gratuit proposé tous les 5 ans par la Sécurité sociale.
- Respectons le parcours de soins coordonné.
- Privilégions les médicaments génériques.

- Optons pour le conditionnement de 3 mois des médicaments pour des traitements de longue durée.

• Visitions les musées nationaux gratuitement, tous les premiers dimanche de chaque mois.

• Empruntons livres, CD, DVD à la bibliothèque.

► Déplacements, communication, voyages, faisons nos comptes...

- Prenons le train, le tramway, le bus.
- Pensons au covoiturage.
- Téléphonons gratuitement via Internet.
- Réservons à l’avance nos billets de train et d’avion.
- Pensez à utiliser l’assurance de la carte Visa Premier pour les voyages ou la location de voiture.

► Vigilance avec notre banque et nos assurances

- Ne souscrivons pas le forfait de notre banque. Les services proposés ne sont pas utilisés la plupart du temps. Nous ferons une économie en moyenne de 40 € par an.
- Effectuons nos retraits aux distributeurs d’argent de notre réseau bancaire.
- Renégocions nos assurances, environ tous les 2 ans.

Il y a bien sûr encore plein d’autres astuces...

APPEL : du tennis, pourquoi pas ? À l'occasion du 3^e Forum des Associations qui s'est tenu à Landiras le 18 septembre dernier, des souhaits de voir se remettre en place un club et une école de tennis se sont manifestés. Afin d'envisager la programmation de cette activité sur la commune, il est nécessaire de recenser le nombre de personnes intéressées (quel que soit l'âge). Merci à celles et ceux dont c'est le cas de vous faire connaître auprès des secrétaires de mairie.



Clan d'œil

L'association *Clan d'œil* vous propose de découvrir une exposition de photos sur le thème « Biodiversité, faune, flore, Landiras », à la bibliothèque de Landiras aux heures d'ouverture habituels. Elle reste en place jusqu'en décembre 2010 mais une rotation des clichés est prévue de manière régulière.
Bon clin d'oeil à tous.

Vivre Ensemble

La boutique de l'association *Vivre Ensemble* a fait sa rentrée dans des locaux plus spacieux. En fin de saison dernière, la municipalité avait accordé à l'association la possibilité d'utiliser une pièce supplémentaire pour exposer les vêtements. L'association a financé la peinture et le relookage de l'ensemble de la boutique : l'inauguration de ce nouveau cadre s'est tenue au mois de juillet en présence de M. le Maire. Ce sont les vêtements d'occasion pour hommes qui vont profiter de cet agrandissement étant donné que le nouvel espace leur est pour l'essentiel consacré. La boutique est ouverte tous les lundis et jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30, hors vacances scolaires. C'est aussi à ces horaires là que les bénévoles récoltent les dons de vêtements propres et en bon état d'utilisation : des habits pour hommes,

femmes ou enfants qui après un tri méthodique sont cédés à prix modiques. L'association est souvent sollicitée par les familles qui vont accueillir un nouveau-né ; elle accepte volontiers les dons d'articles de puériculture. Deux ou trois fois par an le surplus de vêtements est confié à l'association *El Karam* qui organise des distributions dans un quartier défavorisé de Meknès (Maroc). Dernièrement, une bénévole de *Vivre Ensemble* a pu suivre cet acheminement et se rendre compte sur place du bien-fondé de l'action conjointe des deux associations. La prochaine assemblée de *Vivre Ensemble* sera l'occasion de reconsidérer les horaires et les jours d'ouverture : vos souhaits peuvent être formulés au 05 56 62 58 77. Vu la quantité des dons, toujours égale, le travail reste considérable : les bénévoles sont bienvenus.

Informations du Rayon Vert

- **4 octobre** : voyage à Bordeaux. Départ 13 h, place de la Mairie. Ouvert à tous.
- **12 octobre** : journée à Lourdes. Départ 7 h, place de la Mairie. Ouvert à tous.
- **16 octobre à 15 h** : grand loto à la salle des fêtes.
- **24 octobre** : journée fête du piment à Espelette (complet).
- **18 novembre** : repas « Poule au Pot » à la salle des fêtes, et animation avec « Les Histrions de Pessac ».

Les activités hebdomadaires se déroulent à la salle du Rayon Vert, Maison des associations (à l'exception de la gymnastique) – Tous les mardis et vendredis, à partir de 14 h : atelier peinture sur soie, etc. – Tous les mercredis, à compter du 8 septembre : gymnastique à la salle des fêtes de 18 h à 19 h. – Tous les jeudis, à partir de 14 h 30 : parties de scrabble et de belote. – Les troisièmes mercredis de chaque mois : « Art Floral » à 14 h. – Le premier jeudi de chaque mois : petit loto à 15 h.

Renseignements et inscription
Francine Trénit : 05 56 62 55 15
Josette Lavergne : 05 56 62 41 15

La fête à Menon - 14 et 15 août 2010



◀ Remise du diplôme de la Légion d'honneur à Yves Lagardère par Jean-Marc Pelletant, le Maire, lors de la fête de Menon, 15 août 2010.



Le vide-grenier

Le vide-grenier de septembre a rassemblé plus de 300 exposants. Traditionnellement depuis maintenant 10 ans le grand vide-grenier s'est déroulé le 19 septembre dernier sur l'aire de loisirs de Landiras.

Connaissant un succès toujours grandissant, puisque 320 exposants s'affairaient, pour certains depuis 5 h 30 du matin, à préparer leurs stands, proposant les objets les plus insolites allant des vieux outils aux jouets en passant par des collections de dis-

ques vinyles d'une autre époque.

Cette fête de la brocante (11^e édition) est devenue une tradition pour le village et, soutenue par une grande tempête de beau temps favorable à la promenade, a été un grand succès. C'est plus de 250 repas qui ont été servis et 200 sandwiches vendus à la restauration tenue dans la bonne humeur par Philippe Dubernet et ses voltigeurs de la Menonaise.

Chacun s'est donné rendez-vous pour l'an prochain avec l'espoir de faire encore mieux.

Résultats du concours des maisons fleuries été 2010 - Les plus beaux jardins à l'honneur

Les participants au concours des maisons fleuries ont été conviés à une cérémonie de remise des récompenses.

Cette année le jury communal est passé deux fois, fin mai et fin août, pour mieux tenir compte de l'évolution de la floraison des nombreuses variétés utilisées par les jardiniers landirais.

Monsieur le Maire a salué le dynamisme des concurrents, par moment mal desservis par le temps, qui ont su agrémenter leur environnement et par conséquent celui de la commune.

Les gagnants se sont vus remettre des bons d'achat pour continuer à s'équiper en fleurs ou en outils de jardinage.

Monsieur le Maire a profité de ce moment pour adresser aussi des félicitations aux agents municipaux chargés du fleurissement.



Catégories	1 ^{er} prix	2 ^e prix	3 ^e prix
Maisons avec jardin visible de la rue	Christiane Jacques	Paulette Lestage	Lydie Dubédât
Fenêtres, balcons ou pas-de-porte	Anne-Marie Cabireau	Jacqueline Dubos	
Murailles et murettes	Colette Peyri	Marie-Laurence Rambaud	
Parc ouvert	Marie-France Debedan	Carmen Déjean	

A savoir

■ Rappel sur le parcours de citoyenneté

Il comporte trois étapes obligatoires :

– l'enseignement de Défense pendant la scolarité,

– Le recensement en mairie à l'âge de 16 ans,

– la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), qui deviendra la journée Défense et citoyenneté en 2011.

Partout en France, une trentaine de bureaux et centres de la direction du service national (DSN) organisent, gèrent et conduisent les JAPD (futurs JDC).

Pour connaître les coordonnées du plus proche, rendez-vous sur : defense.gouv.fr/japd, rubrique « contacts et coordonnées ».

■ Comment calculer la taxe sur la plus-value immobilière liée à la vente d'une résidence secondaire

Au prix d'achat de ce bien, vous pouvez ajouter les dépenses que vous avez faites : frais d'acquisition, d'améliorations ... si vous

avez gardé les justificatifs. Vous pouvez aussi prendre en compte les frais de diagnostics obligatoires (plomb, amiantes, performance énergétique, etc.) ou la commission versée à l'agent immobilier. Le montant ainsi obtenu doit être soustrait du prix de vente escompté. Vous obtiendrez alors une plus-value brute.

Sur cette somme, vous devez appliquer un abattement pour durée de détention : 10 % par an au-delà de la cinquième année, ce qui, au bout de 15 ans, conduit à une exonération totale de cette taxe sur la plus-value.

Sachez qu'un abattement fixe de 1 000 € est également consenti par l'administration fiscale. Cette somme est doublée dans le cas d'un bien détenu pour un couple. À partir de là, vous obtenez le montant net de la plus-value que vous avez réalisée. Pour connaître la somme prélevée par le notaire au moment de la vente, vous devez lui appliquer un taux de 16 % auquel s'ajoute 12,1 % de prélèvement sociaux.

Numéros utiles

- Samu 15
- Pompier 18
- Centre Antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80
- Urgences sociales : 115
- Allo enfance maltraitée : 119
- Découverte d'un enfant disparu : 0 805 200 200
- SOS femme battue : 39 36
- SOS Violences sexuelles : 05 56 44 62 09
- SOS Enfants Disparus : 0 810 012 014
- SOS Amitié : 05 56 44 22 22
- Hôpital de Langon : 05 56 76 57 57

- Communauté de Communes : 05 56 62 43 12
- Sous-préfecture : 05 56 63 62 73
- Poste de Landiras : 05 56 62 51 40
- COVED : 0800 132 232
- ordures ménagères et collecte sélective
- Portage des repas : 05 56 62 43 12
- Sida info Service : 0 800 840 800
- Drogue info Service : 0 800 231 313
- Écoute Alcool : 0 811 913 030
- EDF Langon : 0 810 333 033
- GDF Langon : 05 56 79 92 60
- Lyonnaise des Eaux : 0 810 130 120
- ANPE Langon : 05 57 98 02 60

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras

Tél. 05 56 62 50 28

Fax 05 56 62 48 69

Retrouvez-nous sur le web

www.landiras.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h
13 h 30 - 18 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h

Numéro à appeler en cas d'urgence (hors ouverture de la mairie)
06 78 01 41 93

Prochain bulletin municipal à paraître janvier 2011

Nous invitons tous ceux et celles (particuliers, associations, comités, ...) qui souhaitent faire paraître une information dans le bulletin municipal à prendre contact avec Elizabeth Vignati au 05 56 62 08 73 ou à envoyer un mail à : mairie-landiras@wanadoo.fr, avant le 15 septembre 2010.

Directeur de la publication : Jean-Marc Pelletant

Responsable de la publication : Elizabeth Vignati

Ont collaboré à ce numéro : Yves Amanieu, Line Baraduc, Alain Giroire, Jean-Marc Pelletant, Valérie Reynaud, Bruno Trénit, Elizabeth Vignati, Véronique Voltaire.

Conception Visiblement - 06 87 58 75 06
Impression Exaprint sur papier recyclé
Tiré à 900 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.